

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ANACROUSE AMAC

Vendredi 18/10/2019 – 18h

Avenue Jean Sébastien Bach - Le Passage d'Agen



L'Ecole de musique associative Anacrouse-Amac résulte de la fusion de 2 associations intervenant à l'origine sur la Commune du Passage d'Agen pour l'association Anacrouse et sur le territoire du Canton de Laplume-en-Brulhois pour l'association Amac.

Ainsi, la Commune du Passage d'Agen et la Communauté de Communes du Canton de Laplume-en-Brulhois ont conclu avec cette association à vocation intercantonale une convention pluriannuelle d'objectifs, cette convention ayant été, depuis lors, renouvelée à plusieurs reprises par période triennale.

Pour prendre en compte la fusion intervenue au 1er janvier 2013 entre la Communauté d'Agglomération d'Agen et la Communauté de Communes du Canton de Laplume-en-Brulhois, cette convention pluriannuelle d'objectifs a été reconduite entre l'association Anacrouse-Amac, la Commune du Passage d'Agen et les 9 Communes membres de l'ex-CCCLB, soit respectivement les Communes d'Aubiac, de Brax, d'Estillac, de Marmont-Pachas, de Laplume, de Moirax, de Roquefort, de Sainte-Colombe-en-Brulhois, de Sérignac-sur-Garonne.

Un projet...

Jusqu'à la mi-juillet 2019, l'Ecole de musique Anacrouse-Amac a occupé un local municipal mis à disposition par la Commune du Passage d'Agen sur le quartier de Dolmayrac. Ce bâtiment construit à la fin du XIXème siècle a accueilli pendant près d'un siècle l'une des écoles de la Commune du Passage d'Agen.

Or ce bâtiment, de par sa configuration, n'a plus permis au fil du temps d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves et leurs professeurs.

Dès lors, la Commune du Passage d'Agen, en étroite concertation avec les 9 Communes membres de l'ex-CCCLB, a décidé de transférer les activités de l'Ecole de musique Anacrouse-Amac sur le quartier de Ganet dans le bâtiment de l'ancienne crèche municipale, avenue Jean-Sébastien Bach.

Un quartier...

Cette nouvelle localisation s'inscrit dans la volonté municipale, au titre de sa politique de développement des quartiers, de conforter l'animation et l'activité commerciale autour de la place Sainte-Jehanne et plus largement du quartier de Ganet.

Réhabilitation d'un bâtiment...

Ce bâtiment de plain-pied, entièrement rénové et réaménagé, permet désormais à l'association Anacrouse-Amac de disposer d'un ensemble de 400 m² comprenant des locaux à usage de bureaux, des salles de cours, une salle de solfège et une salle d'orchestre.

Des intervenants...

L'Ecole de musique compte près de 200 élèves et une quinzaine d'intervenants musicaux dont le Directeur. L'Ecole de musique dispense des enseignements autour de l'éveil musical et la découverte ou la pratique d'instruments, piano, guitare, saxophone, trompette, flûte traversière, violon, batterie...

Par ailleurs, les professeurs et les parents d'élèves bénéficient de places de stationnement à proximité de part et d'autre de la place Sainte-Jehanne.

Des travaux

La maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'Agence d'Architecture Karine CARMENTRAN.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée conjointement à l'Agence d'Architecture Karine CARMENTRAN et à ECOWORK.

L'exécution de ces travaux a été confiée, suite à une consultation, à : SETERSO, INGENIERIE 47, BETIKO, APAVE, ENNOAR, DE JESUS, CABIROL, RENO VERSO, MORETTI, BESSE ET FILS, MAJORELLE, DUTREY MIDI DECO, BOUDON, AQUITAINE THERMIQUE CONFORT, EUROVIA, COLAS.

Un financement...

Le montant des travaux (honoraires d'architecte, missions contrôle technique, mission SPS... compris) ressort à 395 557 € HT.

Cette opération, compte tenu de son caractère intercommunal et intercantonal, a bénéficié :

- d'une part, d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019, d'un montant de 138 425 €
- et d'autre part, d'une aide financière de l'Agglomération d'Agen au titre du Fond de Solidarité Territorial d'un montant de 98 875 €.